



**ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE
POINTE-CLAIRE, À ÊTRE TENUE À L'HÔTEL DE VILLE, 451, BOULEVARD SAINT-JEAN,
POINTE-CLAIRE (QUÉBEC) LE LUNDI 14 DÉCEMBRE 2009 À 19 H 35**

01 – Ordre du jour

01.01 Approbation de l'ordre du jour.

05 - Période de questions

10 – Règlementation

10.01 Considérer les plans d'implantation et d'intégration architecturale relativement à la construction d'un agrandissement au deuxième étage et à des rénovations extérieures pour la propriété située au 10, avenue McBride (H. Djellab et S. Djellab) (règlement 2628-9).

30 – Affaires contractuelles

30.01 Accorder un mandat à la société «Raymond Chabot Grant Thornton».

70 – Levée de la séance